AA compte rendu AG 9.10.21

**ACADEMIE D’ANGOUMOIS**

***Siège social : F. Gaillard-60 avenue Lehmann 16000 Angoulême***

***Secrétariat général***

**Compte rendu de l'assemblée générale du 9 octobre 2021**

**Présents :** Françoise Barbin-Lécrevisse, Jacques Baudet, Arnaud des Roches de Chassay, Monique Guérin-Simonnaud, Christiane Massonnet, Alain Mazère

**Représentés** : Sophie Apert, Gilles Bernard, Bertrand Désormeaux, Florent Gaillard, Alain Lange, François Pairault, Dieudonné Zélé

**Absents** : Stéphane Calvet, Claude Dagens, Michel David.

La séance est ouverte à 11h10 sous la présidence du chancelier-adjoint Alain Mazère.

**I Actualités de l’Académie d’Angoumois**

**Hommages** à Jean-Marie Creuzeau et Bernard Baritaud.

**Honorariat** de Michel Métreau et André Berland

**Elections**: 5 fauteuils à pourvoir, ceux de Yvette Renaud, Rebecca Lenoir, Bernard Baritaud, André Berland, Michel Métreau. Alain Mazère lira en séance, avant la conférence de P. H. Guignard, le message par lequel le Chancelier Florent Gaillard lance officiellement la procédure d’élections aux 3 premiers fauteuils vacants précités. Le calendrier est celui fixé dans le document de l’ordre du jour. La publicité est assurée par l’information figurant dans les annonces des séances, dans la Gazette et sur le site internet de l’Académie

**II Rapport moral**

Alain Mazère indique que l’activité de l’Académie, conformément à son objet statutaire, a consisté à participer à la vie culturelle de la Charente par :

- des écrits : la majorité des académiciens ont produit des écrits.

- des conférences : cf le document joint à l’ordre du jour

- d’autres moyens appropriés : la Gazette trimestrielle ; la journée « dédicaces » de l’Académie ; le « pêle-mêle » périodique de couvertures de nouveaux ouvrages ; la conférence de Dominique Bona à l’hôtel de ville ; la publication des volumes 4, 5 et 6 des *Conférences de l’Académie*.

Vote : Le rapport moral est approuvé à l’unanimité.

**III Rapport financier : bilan 2019-20-21**

Le rapport financier, joint à la convocation du 1er septembre 2021, est commenté par le trésorier Arnaud des Roches de Chassay.

La Banque Postale ayant considérablement augmenté ses frais de tenue de compte (120 € par an), le trésorier a mandat pour transférer le compte bancaire de l’Académie à l’agence de la Banque Populaire de Ruffec, qui ne demande pas de frais de gestion aux associations.

La cotisation est maintenue à 25 € pour les membres actifs, et à 20 € pour les auditeurs permanents (25 € par couple). Arnaud des Roches insiste sur la **nécessité de régler leur cotisation** pour les 4 académiciens qui ne l’ont pas encore fait.

Les académiciens participant à des salons du livre, ou rencontres du même type, sont invités à vendre les 6 volumes des Conférences de l’Académie d’Angoumois, qui constituent une ressource non négligeable..

La création d’un Prix littéraire est de nouveau évoquée, mais elle réclame une organisation sérieuse, sur la durée. Appel à un volontaire pour la piloter.

Vote : Le rapport financier est approuvé à l’unanimité.

**IV Calendrier de rentrée :**

**Elections :** Les candidatures sont à transmettre par mail à la secrétaire générale Monique Guérin-Simonnaud (m-guer1@orange.fr) avant le 30 novembre 2021.

**Conférences :** Les deux conférences de la fin 2021 ont lieu à 15 h à la Maison diocésaine, 226 route de Bordeaux, Angoulême :

* 9 octobre : *À la recherche de Pierre-Jean Remy* par Pierre Henri Guignard.
* 6 novembre : « *Maudits » ou comment rendre compte de la dernière pandémie de peste en Angoumois* par Laurent Maurin

Le programme de conférences 2022 est en cours d’élaboration. La secrétaire contactera les conférenciers potentiels, figurant sur le document de l’ordre du jour, pour les interventions de janvier, février et mars. Les trois nouveaux élus seront contactés le moment venu pour fixer leur séance de réception.

La séance est levée à 12h 02.

Alain Mazère, chancelier-adjoint.